

**AVIS PUBLIC**  
**AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 467-2013**

Aux contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Jocelyne Laliberté, Greffière de la Ville de Pont-Rouge, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge au cours de sa séance tenue le 4 mars 2013 a adopté le règlement numéro 467-2013 portant le titre de :

**« RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 542 800 \$ POUR L'ACHAT D'UN CAMION DIX (10) ROUES ET D'UNE CHARGEUSE SUR ROUES AINSI QUE DES ÉQUIPEMENTS À NEIGE COMPLETS INCLUANT UNE BOÎTE DE CAMION REMBOURSABLE SUR UNE PÉRIODE DE DIX (10) ANS ».**

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Greffière et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Ce règlement a reçu les approbations requises par la Loi comme suit :

- 1.- Par les électeurs habiles à voter le 26 mars 2013.
- 2.- Par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en date du 8 mai 2013.

**DONNÉ À PONT-ROUGE, LE 15 MAI 2013.**

\_\_\_\_\_  
JOCELYNE LALIBERTÉ, G.M.A.  
GREFFIÈRE

RÉSUMÉ DE L'AVIS:

*Promulgation :* consiste à l'étape finale du règlement 467-2013 où le conseil est autorisé à dépenser pour l'objet décrété et que le règlement prend force.

*But du règlement :* achat d'un camion dix (10) roues, d'une chargeuse sur roues et des équipements à neige.

*Date de prise d'effet :* le jour de sa publication soit le mercredi 15 mai 2013.